

LE CONSERVATOIRE SOUFFLE SES 50 BOUGIES AVEC UN CONCERT EXCEPTIONNEL

25 mars 2025

Samedi 5 avril à 20h30, le Conservatoire à Rayonnement Communal de la ville de Valserhône propose un concert inédit pour fêter son demi-siècle d'existence.

La salle des fêtes de Châtillon se prépare à vibrer en cette soirée du 5 avril, avec notamment un hommage au légendaire Freddie Mercury et bien d'autres surprises pour les nombreux spectateurs attendus.

Ce concert est organisé par le Conservatoire avec la participation de La Villanelle, l'EHB (Ensemble Harmonique de Bellegarde) Junior, l'École élémentaire de Châtillon, l'orchestre symphonique ainsi que les professeurs et les élèves du Conservatoire. Il sera présenté par Mme Julie DESPRIET.

Fiers de cette infrastructure culturelle devenue incontournable à Valserhône, Monsieur le Maire Régis PETIT et Mme Sandra LAURENT-SEGUI, Adjointe au Maire et en charge de la Culture et de l'Événementiel, saluent d'une même voix le chemin parcouru en 50 ans ainsi que la qualité de l'enseignement qui est proposé. Ils remercient chaleureusement le Directeur actuel M. Frédéric VÉRITÉ, ses prédécesseurs, toutes les équipes enseignantes du Conservatoire ainsi que les membres de l'association Oreille en Fête, partenaire précieux depuis de nombreuses années dans l'organisation de nombreux événements.

LE CONSERVATOIRE EN 2025

Le Conservatoire accueille près de 400 élèves de 3 ans à... 80 ans. Il touche également les 2 000 enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville.

L'équipe de 25 enseignants propose des parcours artistiques adaptés à chaque âge dans le domaine de la musique instrumentale ou vocale, du jazz, de la pop et des musiques électro.

Chaque saison événementielle du Conservatoire est animée d'une série de concerts et représentations dont certaines en partenariat avec l'association Oreille en Fête. Citons, entre autres, les concerts du Nouvel An et de l'été, les rendez-vous mensuels "Les vendredis du Conservatoire" et les "12h21" ainsi que la programmation en mars "Ça jazz à la Passerelle".



Dans le cadre de sa politique engagée de soutien au tissu associatif local culturel, une aide globale est apportée par la collectivité à l'association Oreille en Fête : aide financière, technique et humaine (mise à disposition de régisseur) ainsi que des moyens de communication.

RETRAÇONS LES 50 ANS D'HISTOIRE DU CONSERVATOIRE

1974 - ÉCOLE MUNICIPALE DE BELLEGARDE

- École essentiellement fondée sur l'harmonie et la batterie-fanfare.
- Installation dans les anciens locaux de la Papeterie, 6 rue Georges Marin à Bellegarde, incluant la salle de répétition de l'Harmonie.
- Mise en place de cours en direction des jeunes et des membres de l'Harmonie
- Développement des cours de solfège et d'instruments (vents) pour l'Harmonie. Le succès de l'École pousse la commune à la municipaliser en 1974.
- L'enseignement instrumental se diversifie : cours de piano, guitare, percussions, violon et violoncelle, chant.

1984 - ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE AGRÉÉE

- Obtention de l'agrément de l'État.

2003 - INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

- Création des premières interventions en maternelle par Mou Ian Bonvalot (Kindermusic) et création de l'atelier "Babymusic" parents-enfants.

2005 - NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Création des départements Théâtre, Jazz/Musac.
- Premières interventions en milieu scolaire avec un Dumiste.

2006 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL

- L'école Municipale de Musique Agréée devient Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) Musiques et Art Dramatique.
- Déménagement au Centre de Loisirs dans des locaux provisoires.

2009 - PROJET MUNICIPAL "ÉVEIL MUSICAL"

- Développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de Bellegarde.
- Création d'Orchestres et de Théâtre à l'École (OAE et TAE) pour plus de 1200 enfants scolarisés. Embauche de dumistes.

2011 - INSTALLATION À LA PASSERELLE DES ARTS

- Nouvelle infrastructure culturelle municipale regroupant la médiathèque et le conservatoire, équipée d'un auditorium "La Nef" avec une capacité de 140 places pour les spectacles.



2019 - CRÉATION DE LA COMMUNE NOUVELLE DE VALSERHÔNE

- Le périmètre du Conservatoire s'étend avec l'intégration des trois communes : Bellegarde, Châtillon et Lancrans, comptant près de 17 000 habitants.
- Élargissement du dispositif d'EAC à toutes les écoles du nouveau périmètre, soit près de 2000 enfants.

Infos

Conservatoire à Rayonnement Communal de Valserhône

Passerelle des Arts

04 50 56 60 88 / crc@valserhone.fr

Site internet de la ville : <https://www.valserhone.fr/442-conservatoire.htm>

Contacts presse

communication@valserhone.fr

06 47 52 13 46 ou 07 88 05 18 73